VILLE DE
SAINT-GEORGES
Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2026 – 2027 – 2028

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2025

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Municipalité :

Que le conseil adoptera lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville **le lundi 15 décembre 2025 à compter de 19 h 15**, les prévisions budgétaires 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026 – 2027 – 2028.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront uniquement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Georges,
Ce 3e jour de décembre 2025.

Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière